

LETTRE OUVERTE

Paris, le 5 mai 2008

A l'attention de :

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Madame et Monsieur les Ministres, Messieurs les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale,

MANIFESTE CONTRE UN MASSACRE ACTUEL ET FUTUR DE CHIENS

Le 28 septembre 2007 tous les acteurs du monde canin étaient réunis au Ministère de l'Intérieur pour dire **NON** :

- A la catégorisation administrative des chiens dits dangereux,
- Au projet de loi « visant à renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ».

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La SPA, soutenue par les associations de protection animale signataires, réaffirme sa position face aux conséquences prévisibles d'une loi irréfléchie, inefficace, inepte et démagogique.

En effet,

Nous accueillons les animaux, de plus en plus nombreux, visés par ce texte :

- Quel sera alors leur devenir ? L'euthanasie, l'enfermement ad vitam aeternam !
- Qui souhaitera les adopter ? Aujourd'hui, plus personne !

Nous sommes quotidiennement amenés à prendre une décision quant à leur devenir :

- Devrons-nous laisser nos refuges se remplir d'animaux stigmatisés injustement?
- Des euthanasies, trop souvent injustifiées, devront être décidées,

Enfin, nous sommes, seuls, confrontés à la souffrance de ces animaux :

- Abandonnés, séparés de leurs maîtres qui seront dépassés par les obligations administratives et financières,
- Laissés enfermés dans nos cages pour combien de temps ?

Ce manifeste est « UN ACTE ETHIQUE DE DESOBEISSANCE CIVIQUE ».

En le signant, nous, Associations de Protection des Animaux

- Réaffirmons notre objet social : la protection des animaux
- Refusons de prêter notre concours à des décisions injustifiées d'euthanasie de chiens victimes d'un « délit de sale gueule » ou « décrétés dangereux ».
- Demandons l'abandon pur et simple du projet de loi dans sa forme actuelle, irréfléchie, dangereuse, et criminelle
- Rappelons qu'avant même d'être voté, ce texte conduit déjà à la mort de milliers de chiens dits dangereux.
- Prévenons solennellement que les animaux ainsi réquisitionnés ou abandonnés ne seront plus accueillis dans nos structures, nos portes resteront fermées
- **Laisserons AUX POUVOIRS PUBLICS LE SOIN DE LES ASSUMER dans LEURS PROPRES STRUCTURES (par définition inexistantes)**

Liste des Associations Signataires (non exhaustive, possibilité de rajout)

Société Protectrice des Animaux : 130.000 adhérents et donateurs

Fondation Brigitte Bardot : XX membres

Fondation Assistance aux Animaux : XX membres

Confédération Nationale des SPA de France : XX membres

Fondation 30 millions d'Amis : XX membres

Ligue Française des Droits de l'Animal : XX membres

Société Nationale de défense des Animaux : XX membres

GRAAL : XX membres

Association Stéphane Lamart : XX membres

CLAM : 30 membres